

à savoir combien de séances du Parlement vous pouvez vous permettre de manquer; on en a eu la preuve lorsque, l'année dernière, pendant la session, il n'y avait que 38 députés à la Chambre. Ah oui! vous direz que vous assistiez à des réunions ailleurs, ce qui arrive rarement. On tient également un registre de ces réunions; il est facile de savoir combien d'entre vous êtes présents—je crois que votre traitement est trop élevé à l'heure actuelle...

J'en saute un bout ici parce que le langage devient vitriolique à l'égard de plusieurs de mes collègues qui siègent ici. Plus loin, je lis:

En outre, à mon sens, vous avez du toupet quand vous dites que votre situation se compare favorablement à celle d'un membre du Congrès américain. Le gouvernement américain et les membres du Congrès sont au service de 170 millions d'habitants et ils y travaillent avec cœur. Comme membres du Parlement, vous travaillez peut-être 30 jours par année en réalité, non pas par session, mais par année. Ainsi donc, je le répète, vous... et vos semblables êtes trop bien payés.

J'ai consigné ces deux textes au compte rendu comme exemple du genre de réactions qui se produit chaque fois qu'on aborde la question de relever le traitement des députés. Je ne veux pas en faire une question personnelle, mais il se peut que d'autres députés aient connu la même expérience. J'ai vu les réactions suivantes dans ma propre circonscription et dans ma région, chez mes amis comme chez mes ennemis. Ces derniers disent: «Continuez à parler d'un relèvement de traitement en faveur des députés», tandis que mes amis disent: «N'en parlez pas du tout; c'est courir à votre perte que d'aborder seulement cette question».

Je ne veux pas que les députés concluent de ces propos que je suis brave ou fou de présenter cette proposition. Si j'en ai saisi la Chambre au cours de la présente session, c'est que j'y ai été encouragé. Avant le début de la session, j'ai eu l'occasion de prendre la parole à une réunion non officielle de fonctionnaires—à laquelle assistaient surtout des hauts fonctionnaires—dans cette ville même. Quand nous avons abordé la question de l'activité des députés, j'ai découvert avec étonnement que tous, sans exception, croyaient que les députés devraient être mieux payés. Un fonctionnaire qui occupe un rang très élevé au service de l'État a dit: «Vous êtes une bande de moutons, là-haut sur la colline, vous qui acceptez un pareil état de choses. Non seulement êtes-vous des moutons, mais les dirigeants des partis le sont aussi, parce que je suis convaincu, comme d'ailleurs nombre de mes collègues, qu'un grand nombre de personnes compétentes ne se présentent pas comme candidats aux élections et en fait ne veulent même pas y penser en raison des dépenses et des dettes que cette fonction occasionne.» Après avoir été ainsi

encouragé ce soir-là, j'ai cru bon de saisir la Chambre de cette proposition.

Je dois dire que peu de temps après que le projet de résolution eût été publié dans le *Feuilleton*, la *Presse canadienne* a fait circuler une nouvelle à cet égard et les attaques ont commencé à pleuvoir de tous côtés. Je ne vous donnerai pas lecture d'autres lettres qui me sont parvenues, mais je dirai que j'ai reçu un courrier très volumineux de toutes les régions du pays, et surtout de la Colombie-Britannique. Je dois dire à mes collègues de la Colombie-Britannique qu'ils ont réussi à convaincre un tas de gens là-bas que \$10,000, c'est payer bien cher leurs services. Je dis ces choses avec le sourire, mais cette affirmation semble bien fondée en Colombie-Britannique, à en juger par mon courrier où les critiques se font très sévères.

Par suite de la dernière résolution, de certaines données statistiques et de renseignements fournis par l'honorable député de Winnipeg-Sud, nous avons remarqué que les journaux canadiens sont beaucoup plus favorables, cette année, qu'il y a deux ou trois sessions, à l'idée d'un traitement plus élevé pour les députés. Je n'ai pas l'intention de consigner au compte rendu des preuves de cela, mais je puis dire à la Chambre qu'en 1962 presque tous les journaux canadiens ont fait des commentaires favorables à ce sujet. J'ai dans mes dossiers des extraits de presque tous les journaux, ayant un tirage assez important, de toutes les provinces du Canada, qui sont favorables à l'idée.

Évidemment, aux manifestations d'appui se mêle une certaine dose de critique. J'aimerais consigner au compte rendu un bref extrait d'un éditorial paru dans le journal de ma ville natale, le *News-Chronicle* de Port-Arthur, le 22 janvier 1962:

Chacun sait qu'un simple député au Parlement touche \$10,000 par année pour ses services. De ce montant, \$2,000 représentent une allocation de dépenses non imposable.

Aux yeux de nombre de gens qui gagnent beaucoup moins que cela à l'année, cela paraît représenter un très gros montant d'argent.

Mais, pour un député, c'est une autre affaire. Le fait de représenter une localité comme Port-Arthur, qui est tellement loin du siège du gouvernement, entraîne beaucoup de frais de déplacement dans les deux sens, ainsi que des frais de logement dans les deux villes, pendant presque huit mois par année.

En outre, tout homme politique qui veut s'acquitter aussi bien que possible de ses fonctions doit faire pas mal de voyages supplémentaires. Plusieurs autres dépenses connexes représentent également une tranche assez importante de ces \$10,000.

Aucun homme politique ne saurait se montrer mesquin dans ses rapports quotidiens avec les gens ou les institutions de charité.

Il existe aussi une certaine inégalité entre députés. Certains députés représentent des régions englobant ou avoisinant Ottawa et pourtant ils touchent le même traitement, bien que leurs dépenses,